

<http://www.crifrance.com/actualites/islamophobie-facebook-au-tribunal-482>



Islamophobie : Facebook au Tribunal face à la LDJM

- Actualités -

Date de mise en ligne : dimanche 30 mars 2014

Date de parution : 30 mars 2014

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

La Ligue de Défense Judiciaire des Musulmans (LDJM) a assigné la société FACEBOOK FRANCE afin de faire supprimer, sous astreinte judiciaire, des pages et groupes islamophobes.

L'audience par devant la vice-presidente du Tribunal de Grande Instance de Paris s'est tenue le lundi 24 mars 2014 à 14 heures en Cabinet. L'argumentation principale de FACEBOOK FRANCE était de se dédouaner de sa responsabilité en indiquant qu'elle n'opérait, n'hébergeait ni gérait le service Facebook", mais que c'était FACEBOOK INC aux Etats-Unis, et FACEBOOK IRELAND qui gère le service Facebook, proposé aux internautes.